



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU LOGEMENT DES AGRICULTEURS

Programme Aééla CEE PRO-INNO-23

Vous êtes agriculteur et souhaitez bénéficier d'un programme d'aide à la rénovation énergétique de votre résidence principale ?

Depuis début 2020, le programme **Aééla - Accélérateur d'Economies d'Energie pour le Logement des Agriculteurs** - est en place sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes.

En réponse à un appel à projet du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, le programme Aééla a été initié par la MSA et est porté par MSA Services, en partenariat avec l'Union Régionale Auvergne-Rhône-Alpes SOLIHA, les Compagnons Bâisseurs et AURA-EE (Auvergne Rhône-Alpes Energie Environnement). Il est soutenu par TOTAL via le dispositif des Certificats d'Economie d'Energie.

A destination des agriculteurs actifs ou retraités, propriétaires occupants de leur logement et résidant en Auvergne-Rhône-Alpes, il leur permet de bénéficier d'un accompagnement pour la rénovation énergétique de leur résidence principale.

Comment bénéficier du programme Aééla ?

Dans un premier temps, contacter MSA Services Rhône-Alpes qui vous transmettra un formulaire à compléter (en ligne ou sur papier à renvoyer par mail ou courrier postal).
Contact région **06 19 76 87 44** ou aeela@msa-services.fr

La deuxième étape consiste en **un diagnostic énergétique gratuit** effectué à votre domicile par l'association SOLIHA et permettant d'être conseillé sur les différents travaux possibles et les aides financières mobilisables.

Enfin, si vous décidez de réaliser des travaux, un accompagnement pourra être mis en place :

- par l'opérateur local (SOLIHA ou autre opérateur) pour préciser votre projet et son financement ;
- par les COMPAGNONS BATISSEURS dans le cas où vous décideriez d'effectuer vous-même une partie de ces travaux accompagné de l'association et d'artisans partenaires.

➔ Toute l'info sur <https://www.aeela.fr/>
Et sur [Youtube](#)